

<https://www.paris-normandie.fr/id501031/article/2024-03-06/accident-de-car-mortel-au-dep...>

Par Barbara Huet avec Olivier Cassiau

9 min read

Accident de car mortel au départ des Andelys : pourquoi n'y avait-il qu'un chauffeur ?

Après l'accident de car qui a fait un mort, dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mars 2024, sur l'A6, beaucoup d'interrogations entourent ce drame, notamment l'absence d'un deuxième chauffeur. Le point avec la société concernée, Bernard Voyages, et la Fédération nationale des transports de voyageurs.



Par Barbara Huet avec Olivier Cassiau

Publié: 6 Mars 2024 à 20h46 Temps de lecture: 2 min

Un chauffeur expérimenté

Le conducteur du car est âgé de 63 ans. Quelqu'un d'« *expérimenté, avec qui nous travaillons très régulièrement* », indique la société Bernard Voyages Transports, basée à Gap, dans les Hautes-Alpes. Au-delà de 60 ans, les chauffeurs d'autocar ont l'obligation de passer un examen médical tous les ans, avec un médecin agréé par le Préfet. Et ce, afin de valider le permis de conduire.

Mis en examen lundi 4 mars, pour homicide involontaire et blessures involontaires avec incapacité temporaire de travail, le conducteur a également été placé sous contrôle judiciaire, avec interdiction de conduire tout véhicule de transport collectif et d'entrer en relation avec les victimes de l'infraction.

Son emploi du temps avant l'accident

Parti de Gap vendredi 1^{er} mars 2024, le chauffeur a ensuite dormi, la nuit de vendredi à samedi, dans l'Eure. « *Nous avons réservé deux nuits en tout. Afin qu'il puisse disposer de la chambre jusqu'au départ, fixé le samedi soir à 20 h 30 aux Andelys, précise la société. Il a, ainsi, eu un repos de 24 h entre le moment où il est arrivé sur place et le départ.* »

Temps de conduite : ce que dit la loi

Seul un conducteur était prévu pour assurer le trajet jusqu'à Saint-Léger-les-Melèzes (Hautes-Alpes). « *Comme la loi le permet, pour un trajet de moins de 10 h* », poursuit-on chez Bernard Voyages Transports.

La règle est la suivante : « *Un chauffeur peut être seul pour un voyage qui n'excède pas 9 h dans une journée ou une nuit*, explique Ingrid Mareschal, déléguée générale de la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV). *Il est, néanmoins, possible de faire jusqu'à 10 h mais seulement à deux reprises dans une semaine.* » En outre, « *une interruption de 11 h consécutives – le repos journalier- est nécessaire entre deux périodes de travail* ». Enfin, une pause de trois quarts d'heure est obligatoire par tranche de 4 h de conduite. « *Ces 45 minutes peuvent être prises en plusieurs fois. Ainsi, on peut imaginer par exemple, 2 h de conduite suivies de 15 minutes de pause, puis après deux autres heures sur la route : de nouveau 30 minutes de pause* », détaille la société Gapençaise.

Un trajet de moins de 9 ou 10 h ?

Selon Google Maps, la distance entre Gap et Les Andelys est de 779 km, soit un voyage de 8 h, en voiture. Pour relier la commune euroise à la destination dans les Hautes-Alpes : Saint-Léger-les-Mélèzes (777 km), il faut compter 8 h 15, toujours en voiture.

Pas de relais prévu cette année

Un deuxième chauffeur aurait-il dû prendre le relais ? « *Pour ce genre de trajet, il n'y a pas besoin de relais* », insiste la société de transport. Pourtant des participants à ce même voyage en 2023 – il est organisé chaque année depuis 35 ans – précisent que l'an dernier, « *un autre conducteur était monté en cours de route pour remplacer le premier* ».

Un autocar en règle

L'entreprise Bernard Voyages Transports souligne, par ailleurs, que « *le contrôle technique du véhicule était valide. Il a été fait en décembre 2023 et avait une validité de six mois.* »

Depuis 1969, tous les autocars doivent être équipés d'un chronotachygraphe. « *Un appareil qui enregistre tout : la vitesse, le temps de conduite, les pauses, etc.* », indique Ingrid Mareschal. Les enquêteurs, mais aussi l'inspection du travail et les contrôleurs des transports terrestres peuvent être habilités à analyser ces données.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[LES ANDELYS \(Eure\)](#)

Après l'accident de car, la commune des Andelys va revivre un moment douloureux

Après le terrible accident de car survenu dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mars 2024, des psychologues poursuivent leur travail auprès des familles. Et seront, notamment présents pour les obsèques de Perrine, vendredi 8 mars.



[Depuis dimanche, Frédéric Duché, le maire des Andelys, et son équipe font face au drame qui touche la commune - Paris Normandie](#)



Par B.H.

Publié le 6/03/2024 à 20:36 Temps de lecture: 1 min

Dans le cadre de la cellule de soutien mise en place par la municipalité des Andelys, des psychologues, psychiatres et infirmiers en psychiatrie, tous employés au Nouvel hôpital de Navarre, ont reçu les victimes de [l'accident de car](#) qui a eu lieu sur l'A6 dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mars 2024. Les professionnels ont prévu de continuer à accompagner ceux qui le souhaitent dans les jours à venir. Mercredi 6 mars dans la matinée, un camion contenant les affaires des passagers du car est arrivé aux Andelys. Le maire, Frédéric Duché, et son équipe les ont triées et ont organisé un planning de retrait dans l'après-midi, pour que les familles puissent être plus sereines. Un psychologue était également sur place.

Soutien psychologique également aux obsèques

Les obsèques de Perrine, l'adolescente de 14 ans originaire des Andelys, tuée dans l'accident, auront lieu vendredi 8 mars, à 14 h 30, à la collégiale des Andelys. Mercredi également, la municipalité et le curé étaient en train d'organiser la messe. « *On sait qu'il y aura beaucoup de monde. Les élus, de nombreuses familles dont les enfants étaient dans le car veulent être présents, des accompagnants qui sont blessés... Ces gens-là ne seront pas dans la foule, il faut organiser cela et savoir les repérer, pour pouvoir les guider* », souligne Frédéric Duché. Des amies de Perrine, scolarisées au lycée agricole de Tourville-sur-Pont-Audemer, viendront. La encore, la présence d'un psy est requise. « *On a appelé les pompiers, en cas de malaise. On ne sait pas comment cela va se passer : ce sont des ados. À cet âge, perdre un ami, c'est quelque chose que l'on vit encore plus intensément.* »

Six jours après le drame, les victimes de l'accident vont, de nouveau, vivre un moment extrêmement douloureux. Enfin dans les jours à venir, la présidente de l'association Voyages vacances loisirs, qui était en urgence absolue et a dû subir une amputation de quatre doigts, devrait être rapatriée en Normandie. On apprenait également que des familles ont porté plainte.

Generated with Reader Mode